CONSIGNES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION



TOUTE PERSONNE PRÉSENTE DANS LE CENTRE DOIT OBSERVER LES GESTES BARRIÈRES

RESPECTEZ LES CONSIGNES ÉMISES PAR LES AUTORITÉS SANITAIRES.

RESPECTEZ UNE DISTANCE MINIMALE D'UN MÈTRE ENTRE LES PERSONNES À TOUT MOMENT.

LES RASSEMBLEMENTS SONT INTERDITS POUR LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ET POUR LES APPRENANTS PRÉSENTS SUR LE CENTRE. **LES PAUSES AURONT LIEU À L'EXTÉRIEUR POUR ÉVITER LES CONTACTS RAPPROCHÉS.**

LAVAGE APPROFONDI ET FRÉQUENT DES MAINS À L'EAU ET AU SAVON, EN DÉBUT DE JOURNÉE, À CHAQUE CHANGEMENT DE TÂCHE ET EN CAS DE PORT NON PERMANENT DES GANTS. **SÉCHAGE AVEC ESSUIE MAIN EN PAPIER À USAGE UNIQUE.**

EVITEZ DE VOUS TOUCHER LE VISAGE, AVEC OU SANS GANTS, ET SANS NETTOYAGE PRÉALABLE DES MAINS.

PORT DU MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE



LE PORT DU MASQUE DE PROTECTION (CHIRURGICAL OU RÉUTILISABLE EN RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES ÉDICTÉES PAR LES AUTORITÉS) EST OBLIGATOIRE DANS LES SITUATIONS SUIVANTES :

TRAVAIL À MOINS D'UN MÈTRE D'UNE AUTRE PERSONNE : MASQUE CHIRURGICAL OU MASQUE LAVABLE ET RÉUTILISABLE.

DÉPLACEMENT DANS LES COULOIRS, LIEUX COMMUNS OU À USAGE COLLECTIF.

DANS TOUS LIEUX AVEC PRÉSENCE ÉGALE OU SUPÉRIEURE À 2 PERSONNES HORS ESPACE RESTAURATION.

LE PORT DU MASQUE **N'EST PAS OBLIGATOIRE DANS LES BUREAUX INDIVIDUELS.**

MÊME AVEC LE PORT D'UN MASQUE**, IL EST RECOMMANDÉ DE RESPECTER LA DISTANCE MINIMALE D'1 MÈTRE POUR ÉVITER LES RISQUES DE CONTACT.**

UIMM
PÔLE FORMATION SUD
LA FABRIQUE DE L'AVENIR